

nette et le sapin-baumier sont actuellement les essences les plus recherchées comme bois à pulpe. Le pin gris a envahi les brûlés au sol léger où il s'est souvent implanté à perpétuité. Vu sa valeur comme traverse de chemin de fer ou comme bois de pulpe, il n'est pas considéré comme indésirable. Le tremble et le bouleau s'établissent rapidement comme types temporaires. A la lisière nord, ces types mélangés de bois dur et de bois tendre se confondent avec la zone de la forêt septentrionale dont il est parlé plus haut; c'est là que disparaissent le pin blanc et le pin rouge, la pruche et les bois durs du commerce.

La zone acadienne couvre les Provinces Maritimes et la rive sud du St-Laurent dans le Québec. La forêt similaire à celle de la Nouvelle-Angleterre se caractérise essentiellement par l'épinette rouge; comme essences secondaires viennent ensuite l'épinette blanche et le sapin-baumier. Lorsque les bois durs se mélangent aux conifères, on voit alors le merisier, l'érable et le hêtre en compagnie du pin blanc et de la pruche; le cèdre, lui aussi, est assez abondant dans la portion occidentale de cette région. Les forêts incendiées de la zone acadienne sont principalement occupées, au moins temporairement, par le tremble et le bouleau blanc.

Section 3.—Essences importantes.

Il existe au Canada approximativement 160 différentes espèces et variétés de plantes ligneuses, atteignant les dimensions d'un arbre; 31 seulement de celles-ci sont des conifères, mais elles représentent 80 p.c. de notre richesse forestière et 95 p.c. du bois de sciage. Quoique les essences de bois durs ou non résineux soient fort nombreuses, puisqu'elles comptent environ 90 espèces et variétés, seulement 4 ou 5 d'entre elles peuvent se comparer aux conifères. Une description détaillée des essences importantes des forêts canadiennes a paru dans l'Annuaire du Canada de 1924, pages 289-292.

Section 4.—Ressources forestières.

Superficie.—La superficie totale du Canada en terres, telle que révisée après le jugement des frontières du Labrador en 1927, est estimée à 3,510,008 mille^s carrés, dont 560,000 milles carrés sont considérés comme propres à l'agriculture et à l'élevage. D'après le recensement de 1921, environ 220,134 milles carrés^e de cette terre arable étaient occupés, tandis qu'environ 115,770 milles carrés^t étaient défrichés.

La superficie totale occupée par les forêts est estimée à 1,151,454 milles carrés, dont environ 82,260 milles carrés sont de la terre qui après déboisement pourrait convenir à l'agriculture. Il semble qu'il serait économiquement avantageux qu'environ 52,000 milles carrés de cette surface fussent défrichés pour être livrés à la culture ou au pâturage et que les autres 30,000 milles carrés restassent en réserves de bois pour les cultivateurs. Ceci laisse environ 1,100,000 milles carrés de terre dont l'utilisation est plus avantageuse en forêt.

De la superficie totale en forêt couvrant actuellement 1,151,454 milles carrés et comprenant 82,260 milles carrés de terre arable, il y a environ 200,000 milles carrés de bois adulte de qualité marchande, 111,234 milles carrés de jeune bois qui a cependant une valeur commerciale, et 554,646 milles carrés de jeune bois, qui, s'il est protégé contre le feu et autres ennemis, deviendra éventuellement du bois marchand. Toute cette superficie est située de manière à être actuellement exploitable commercialement. Le reste, soit 285,574 milles carrés, est considéré comme inaccessible ou dans des circonstances actuelles le classant comme inexploitable avec profit. Comme résultat des améliorations constantes et inévita-